



## POUR LE DROIT DE VOTE DES RESIDENTS ETRANGERS AUX ELECTIONS LOCALES

communiqué EELV71 du 14 janvier 2013

C'était une des « 101 propositions pour la France » de François Mitterrand en 1981 et la cinquantième de François Hollande. Depuis quelques semaines, le gouvernement hésite sur cet engagement électoral pour les élections municipales de 2014. Pour Europe écologie Les Verts, ce droit doit être enfin appliqué au plus tôt. La peur du Front national, ou la contrainte de la majorité des 3/5èmes au Congrès ou d'un référendum pour que cette loi puisse être mise en œuvre, ne peut sans cesse servir d'argument pour que cette réforme nécessaire soit repoussée à la législature suivante ou considérée comme une revendication secondaire.

Renoncer à l'application du droit et de la justice n'a jamais fait reculer la haine, la peur et le racisme, bien au contraire.

Près de deux millions de résidents étrangers extra communautaires participent à la vie économique, sociale, culturelle de notre pays. Ils contribuent par l'impôt aux ressources de nos communes. Ils participent à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes... Comment accepter le maintien d'un statut de citoyen de seconde zone alors que la vie locale est un lieu essentiel de la vie démocratique. Voter c'est aussi dire non à l'enfermement dans les marges et rentrer dans la société du vivre ensemble pour laquelle luttent les écologistes.

Pendant que la France reportait sans cesse l'adoption d'une telle loi, onze pays européens accordaient le droit de vote aux élections locales à tous les étrangers après une durée minimale de séjour sur leur territoire (entre deux et cinq ans). Dans cinq de ces pays, les étrangers ont également le droit de se faire élire aux élections municipales. Aucune démocratie n'a été mise en danger. A défaut d'avoir su être le premier, la France ne doit pas être le dernier pays européen à adopter une loi ouvrant de tels droits.

EELV appelle les citoyens, les forces associatives et les formations politiques à se mobiliser massivement et dans l'unité en faveur du respect rapide de cet engagement pour sa mise en œuvre concrète dès les municipales de 2014. En Saône et Loire EELV 71 ira à la rencontre de la population pour expliquer cette exigence démocratique, faire signer une pétition et proposer l'envoi de cartes postales à destination du Président de la République et des parlementaires.

Marie-Claude Colin Cordier porte parole EELV 71 <http://bourgogne.eelv.fr/>